

DELEGATION DE SIGNATURE

Pôle de Direction « Performance, Projets et Finances »

**Direction des Finances et du Contrôle de Gestion
Coordination des Projets et Plateaux Techniques
Service Social
Secrétariats Médicaux**

Décision n° 2025-09

**LE DIRECTEUR GENERAL,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment pris en ses articles L. 6143-7 et suivants, et D. 6143-33 et suivants ;

Vu le Décret n°91-155 du 06 février 1991 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de la fonction publique hospitalière ;

Vu le Décret du Président de la République en date du 21 août 2023 nommant M. Didier RENAUT en qualité de Directeur Général du CHU Amiens-Picardie à compter du 06 septembre 2023 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 24 août 2023 affectant M. Didier RENAUT au sein de la Direction commune constituée par le CHU Amiens-Picardie, le CH de Doullens, le CHI de Montdidier-Roye et l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu à compter du 06 septembre 2023 ;

Vu l'Instruction interministérielle n° DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des Groupements Hospitaliers de Territoire ;

Vu la Convention constitutive du GHT « Somme Littoral Sud » du 29 juin 2016 et ses avenants ;

Vu le contrat de travail à durée indéterminée établi entre M. Vincent DUPONT et le CHU Amiens-Picardie à compter du 09 janvier 2023 ;

Vu la Note de service n°171/22 du 02 janvier 2023 relative à la prise de fonctions de M. Vincent DUPONT en qualité de Directeur des Finances et du Contrôle de Gestion, Coordonnateur du Pôle de Direction « Efficience, Finances et Qualité » du CHUAP, à compter du 09 janvier 2023 ;

Vu la Note de service n°105/24 du 30 décembre 2024 relative à la modification de l'Organigramme de Direction, à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 18 décembre 2023 nommant Mme Jeanne SAUPIN en qualité de Directrice Adjointe au CHU Amiens-Picardie à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Vu la Note de service n°88/23 du 06 octobre 2023 relative à la prise de fonctions de Mme Jeanne SAUPIN en qualité de Directrice Adjointe à la Direction des Finances et du Contrôle de Gestion du CHUAP, à compter du 02 janvier 2024 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 12 janvier 2024 nommant Mme Sarah BODDY en qualité de Directrice Adjointe au CHU Amiens-Picardie à compter du 12 février 2024 ;

Vu la Note de service n°16/24 du 12 février 2024 relative à la prise de fonctions de Mme Sarah BODDY en qualité de Directrice Adjointe, Coordinatrice des Projets et Plateaux Techniques à compter du 12 février 2024 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 09 mars 2023 annonçant le détachement de Mme Stéphanie SAMYN dans le corps des Directeurs d'Hôpital en qualité de Directrice Adjointe au CHU Amiens-Picardie, au Centre Hospitalier de Doullens, au Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye et à l'EHPAD de Domart en Ponthieu pour une période de 5 ans ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 10 mars 2023 nommant Mme Stéphanie SAMYN en qualité de Directrice Adjointe au CHU Amiens-Picardie, au Centre Hospitalier de Doullens, au Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye et à l'EHPAD de Domart en Ponthieu ;

Vu la Note de service n°37/23 du 31 mars 2023 relative à la prise de fonctions de Mme Stéphanie SAMYN en qualité de Directrice Adjointe à compter du 3 avril 2023 ;

Considérant l'Organigramme de direction ;

DECIDE :

Article 1^{er} - OBJET

La présente Décision précise les modalités de délégation de signature de M. Didier RENAUT, Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, établissement support du GHT « Somme Littoral Sud », en Direction commune avec le CH de Doullens, le CHI Montdidier Roye et l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu.

Elle annule et remplace les précédentes délégations relatives au même domaine.

S'agissant d'une délégation de signature, le Directeur Général peut évoquer toute affaire relevant des matières ci-dessous. Le délégataire peut également soumettre au Directeur Général ou au Directeur Général Adjoint, tout dossier relevant de son domaine délégué qui nécessiterait un examen spécifique ou justifierait d'un visa par ses soins.

Article 2 - DELEGATAIRES AU TITRE DE LA DIRECTION DES FINANCES

Délégation permanente est donnée à :

- **M. Vincent DUPONT**, Directeur des Finances et du Contrôle de Gestion, Coordonnateur du Pôle de Direction « Performance, Achats et Finances »
- **Mme Jeanne SAUPIN**, Directrice Adjointe

à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, tous les documents, actes et correspondances internes et externes relatifs à la gestion de la Direction des Finances du CHUAP.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Vincent DUPONT**, délégation de signature est donnée pour les documents pour lesquels **M. DUPONT** a délégation de signature, à **Mme Jeanne SAUPIN**.

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 3 - DELEGATAIRES AU TITRE DE LA COORDINATION DES PROJETS ET DES PLATEAUX TECHNIQUES

Délégation permanente est donnée à **Mme Sarah BODDY**, Directrice chargée de la Coordination des Projets et Plateaux Techniques, à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, tous les documents, actes et correspondances internes et externes relatifs à la gestion de la Coordination des Projets et Plateaux Techniques.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Sarah BODDY**, délégation de signature est donnée pour les documents pour lesquels **Mme BODDY** a délégation de signature à **M. Vincent DUPONT** ou à **Mme Jeanne SAUPIN**.

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 4 - DELEGATAIRES AU TITRE DU SERVICE SOCIAL ET DES SECRETARIATS MEDICAUX

Délégation permanente est donnée à **Mme Sarah BODDY**, Directrice chargée de la Coordination des Projets et Plateaux Techniques, à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, tous les documents, actes et correspondances internes et externes relatifs à la gestion du Service Social et des Secrétariats Médicaux.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Sarah BODDY**, délégation de signature est donnée pour les documents pour lesquels **Mme BODDY** a délégation de signature à **Mme Stéphanie SAMYN** puis à **M. Vincent DUPONT**.

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 5 - EXCLUSIONS

Sont exclus de la présente délégation les actes suivants de gestion relatifs à leurs secteurs d'activités, ainsi qu'il est énoncé aux articles 2, 3 et 4 :

- Les mémoires en réponse dans le cadre d'un contentieux
- Les sanctions disciplinaires
- Les actes et correspondances engageant le CHU dans ses relations avec :
 - Les autorités gouvernementales, les autorités administratives et judiciaires, les membres du corps préfectoral, les élus locaux et nationaux (y compris les réponses aux recommandations de recrutement), les autorités universitaires, les directeurs généraux de CHU et les Directeurs des établissements de santé partenaires qu'ils soient publics ou privés
 - Les Présidents, Vice-Présidents et membres des Conseils de surveillance
 - La presse écrite, audiovisuelle, internet
 - Les Présidents de CME et Directeurs des UFR

Article 6 - EFFET ET PUBLICITE

La présente Décision de délégation de signature est applicable à compter de sa publication la rendant consultable.

Elle fera par ailleurs l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Cette délégation est consentie pour le temps de l'affectation sur leur poste de **M. Vincent DUPONT**, Directeur des Finances et du Contrôle de Gestion, Coordonnateur du Pôle de Direction « Performance, Achats et Finances », **Mme Jeanne SAUPIN**, Directrice Adjointe, **Mme Sarah BODDY**, Directrice Adjointe et **Mme Stéphanie SAMYN**, Directrice Adjointe.

Elle cessera automatiquement pour le ou les délégataire(s) concerné(s) en cas de changement d'affectation ou de départ de l'établissement.

Elle sera transmise aux Comptables des établissements, accompagnée du modèle de signature des délégataires.

Fait à Amiens, le 05 février 2025.

Le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie


Didier RENAUT



Le Directeur Coordonnateur


Le Directeur des Finances
Vincent DUPONT

La Directrice Adjointe


Jeanne SAUPIN

La Directrice Adjointe


Sarah BODDY

La Directrice Adjointe


Stéphanie SAMYN